

Liberte Politique

/

Procès FN : quel avenir judiciaire pour Marine Le Pen ?

Article rédigé par *Liberté politique*, le 14 novembre 2024

Source [Le Figaro] : ANALYSE - En requérant l'exécution provisoire d'une peine de prison incluant 5 ans d'inéligibilité, le parquet de Paris fait peser une lourde menace sur la potentielle candidate à la prochaine présidentielle.

Marine Le Pen est visée depuis mercredi par des réquisitions extrêmement sévères dans le procès, toujours en cours, dit « des assistants parlementaires du Front national » (FN, devenu Rassemblement national). [Le parquet a réclamé à son encontre 5 ans de prison dont 2 avec sursis, 300 000 euros d'amende et 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire.](#)

[Lire la suite](#)